



03 OCT. 2022

AVIS DE CONCOURS

-----oooOooo-----

Par arrêté n° 025021 du 12 septembre 2022, modifié, il est ouvert des concours directs et professionnels d'accès dans les corps des Cryptologues, des Ingénieurs du Chiffre et des Chiffreurs (session 2022) :

I)- NOMBRE DE PLACES ET CONDITIONS A REMPLIR

I-1 Nombre de places en compétition

1°/ Concours directs

- | | |
|----------------------------|-----------|
| a) Cryptologues : | 04 places |
| b) Ingénieurs du Chiffre : | 06 places |
| c) Chiffreurs : | 18 places |

2°/ Concours professionnels

- | | |
|----------------------------|-----------|
| a) Cryptologues : | 02 places |
| b) Ingénieurs du Chiffre : | 03 places |

I-2 Conditions à remplir

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

1. Etre de nationalité sénégalaise ;
2. Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
3. Se trouver en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'armée ;
4. Etre âgé de 21 ans au moins et de 35 ans au plus au 31 décembre de l'année du concours (2022), pour les candidats aux concours directs ;

5. Etre âgé de 55 ans au plus au 31 décembre de l'année du concours pour les candidats aux concours professionnels d'accès dans les corps des Cryptologues ou des Ingénieurs du Chiffre ;
6. Avoir une aptitude physique et mentale avec une acuité visuelle suffisante permettant la lecture avec ou sans correction, à quarante (40) centimètres et sous bon éclairage de l'échelle 2 de Parinaud ;
7. Etre indemne de toute affection ouvrant droit à un congé de longue durée et être apte au service administratif et technique pour l'emploi postulé ;
8. S'acquitter des frais d'inscription non remboursables (prévoir 200 FCFA de droits de timbre) auprès de la **Société générale de Banques au Sénégal (S.G.B.S)** :

Identification bancaire : PR/CENTRE FORMATION D'ENSEIGNEMENT CRYPTOLOGIQUE ET A LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION :

- **Pour les opérations Nationales (à l'intérieur du Sénégal) :**

Code banque : SN 011 ;
Code guichet : 00500 ;
Numéro de compte : 2200 979 030 7 – RIB : 36 ;
RIB : SN011 01005 2200 979 030 7 RIB 36.

- **Pour les opérations internationales (à partir de l'étranger) :**

Code SWIFT : SGSNSNDA ;
Code pays : SN ;
Code banque : 25011 ;
Code guichet : 00500 ;
Numéro de compte : 2200 979 030 7 – RIB : 36 ;
IBAN : SN25011 01005 02200 979 030 7 36.
Adresse : 19 Avenue Léopold Sédar SENGHOR, BP 323 Dakar SENEGAL.

Les frais sont fixés ainsi qu'il suit :

a) **Concours directs :**

- Cryptologue : quinze mille (15.000) francs CFA
- Ingénieur du Chiffre : douze mille cinq cents (12.500) francs CFA
- Chiffreur : dix mille (10.000) francs CFA.

b) **Concours professionnels :**

- Cryptologue : vingt mille (20.000) francs CFA
- Ingénieur du Chiffre : dix-sept mille cinq cents (17.500) francs CFA

c) **Droits de timbre : deux cent (200) francs CFA.**

9. Avoir l'agrément du Ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, qui publiera par arrêté la liste nominative des candidats autorisés à participer à ces concours.

Les plis fermés contenant les dossiers de candidature devront être adressés à Monsieur le Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République, par voie postale (BP 4026 Dakar), le cachet de la poste faisant foi, quarante cinq (45) jours au moins avant la date du concours, soit **avant le 14 novembre 2022**.

Tout dossier de candidature transmis par toutes autres voies sera classé sans suite.

II) COMPOSITION DU DOSSIER

II-1°) Concours directs

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

1. Une demande de candidature manuscrite, établie sur papier libre, datée et signée de la main du candidat, précisant le concours auquel il demande à participer ;
2. Un certificat de nationalité sénégalaise ;
3. Un extrait d'acte de naissance délivré depuis moins de six (06) mois de date ;
4. Un état signalétique des services militaires ou toute autre pièce attestant que le candidat est en règle au regard des lois et règlements sur le recrutement de l'Armée (*à se procurer à l'Etat Major Général des Armées – Camp Dial Diop, Dakar*) ;
5. Un extrait de casier judiciaire ayant moins de trois (3) mois de date ;
6. Un certificat de bonne vie et mœurs ;
7. Un certificat de visite et de contre-visite médicale délivré par les autorités médicales agréées, datant de moins de trois (03) mois, indiquant que l'intéressé est indemne de toute affection ouvrant droit à un congé de longue durée et qu'il est apte au service administratif et technique pour l'emploi postulé, compte tenu des règles édictées par l'article 11 de la loi n° 83-03 du 28 janvier 1983, portant statut spécial du personnel du Chiffre (aptitude physique et mentale, acuité visuelle suffisante lui permettant la lecture avec ou sans correction, à quarante (40) centimètres et sous bon éclairage de l'échelle 2 de Parinaud) ;
8. Un curriculum vitae certifié sincère ;
9. Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme de Master ès sciences mathématiques, sciences physiques, informatique ou de tout autre diplôme de l'enseignement supérieur reconnu équivalent pour les candidats au concours d'accès dans le corps des Cryptologues ;
10. Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme de Licence ès sciences mathématiques, ès sciences physiques, informatique ou de tout autre diplôme de l'enseignement supérieur reconnu équivalent pour les candidats au concours d'accès dans le corps des Ingénieurs du Chiffre ;
11. Une copie certifiée conforme à l'original du Baccalauréat scientifique pour les candidats au concours d'accès dans le corps des Chiffreurs ;
12. Deux (02) enveloppes timbrées petit format portant au recto l'adresse exacte du candidat et un numéro de téléphone ;
13. Une enveloppe grand format portant au recto l'adresse exacte du candidat et un numéro de téléphone ;

14. L'original et une copie du reçu de paiement des droits d'inscription ;

II.2°) Concours professionnels

Les dossiers doivent comprendre :

1. Une demande de candidature manuscrite adressée à Monsieur le Secrétaire général de la Présidence de la République sous couvert de la voie hiérarchique, établie sur papier libre, datée et signée de la main du candidat précisant le concours auquel il demande à participer ;
2. L'original et une copie du reçu de paiement des droits d'inscription.

III) CALENDRIER DES EPREUVES

III-1°) Concours directs

1/ Concours direct d'accès dans le corps des Cryptologues :

Dates	Epreuves	Durée	Coefficients
Mercredi 28 décembre 2022	Mathématiques	4 heures	4
Mercredi 28 décembre 2022	Physique	4 heures	4
Jeudi 29 décembre 2022	Rédaction d'une note de synthèse sur un texte ou un document	3 heures	3

2/ Concours direct d'accès dans le corps Ingénieurs du Chiffre :

Dates	Epreuves	Durée	Coefficients
Mercredi 28 décembre 2022	Epreuve test	3 heures	3
Mercredi 28 décembre 2022	Mathématiques	4 heures	3
Jeudi 29 décembre 2022	Physique	2 heures	3
Jeudi 29 décembre 2022	Rédaction d'une note de synthèse sur un texte ou un document.	2 heures	2

3/ Concours direct d'accès dans le corps des Chiffreurs :

Dates	Epreuves	Durée	Coefficients
Mercredi 28 décembre 2022	Epreuve test	4 heures	3
Mercredi 28 décembre 2022	Mathématiques	4 heures	3
Jeudi 29 décembre 2022	Physique	4 heures	3
Jeudi 29 décembre 2022	Explication de texte	3 heures	2

III-1°) Concours professionnels

1/ Concours professionnel d'accès dans le corps des Cryptologues :

Dates	Epreuves	Durée	Coefficients
Mercredi 28 décembre 2022	Mathématiques	4 heures	2
Mercredi 28 décembre 2022	Cryptographie	4 heures	3
Jeudi 29 décembre 2022	Cryptanalyse	4 heures	3
Jeudi 29 décembre 2022	Mécanismes et services de sécurité réseaux	4 heures	2
Vendredi 30 décembre 2022	Rédaction d'une note sur un sujet ayant trait au Chiffre et à la sécurité des systèmes d'information.	3 heures	2

2/ Concours professionnel d'accès dans le corps des Ingénieurs du Chiffre :

Dates	Epreuves	Durée	Coefficients
Mercredi 28 décembre 2022	Mathématiques	3 heures	3
Mercredi 28 décembre 2022	Cryptographie théorique et pratique	3 heures	3
Jeudi 29 décembre 2022	Protection du secret et sécurité des systèmes d'information	2 heures	3
Jeudi 29 décembre 2022	Rédaction d'un rapport ou d'une note administrative se rapportant au fonctionnement d'une structure cryptographique	3 heures	2

III-3°) Notes- Moyennes

- Chaque épreuve est notée de **0** à **20**.
- Toute note inférieure à **7**, avant l'application des coefficients, est éliminatoire.
- La moyenne générale exigée pour l'admission est de **12** sur **20**.

IV) INFORMATIONS IMPORTANTES

1. Les candidats sont invités à consulter les listes affichées et disponibles sur www.stcc-ssi.sn.
2. Les convocations seront envoyées par voie postale aux adresses indiquées sur les enveloppes fournies par les candidats.

3. Pendant toute la durée des concours, la présentation de la carte nationale d'identité est exigée du candidat.
4. Tout envoi de dossier de candidature par toutes autres voies sera classé sans suite.
5. Tous les dossiers des candidatures non retenus sont classés sans suite, sans possibilité de remboursement.
6. Les programmes des concours directs et professionnels figurent respectivement aux annexes I, II, III, IV et V de l'arrêté n° 025021 du 12 septembre 2022 portant ouverture des concours d'accès dans les corps du cadre du Chiffre.



**Direction générale* du Chiffre
et de la Sécurité des Systèmes d'Information**